

PLU de Montastruc-la-Conseillère : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 11 septembre 2023

Le document d'urbanisme en vigueur à Montastruc-la-Conseillère (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 4 juillet 2023. Il délimite 80 zones, dont 18 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 11 septembre 2023.

- Le PLU de Montastruc-la-Conseillère s'applique dans sa version du 4 juillet 2023.
- Il délimite 80 zones : 18 urbaines (U), 7 à urbaniser (AU), 7 agricoles (A) et 48 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Montastruc-la-Conseillère occupe le rang 55 par le nombre de zones délimitées : 40 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 227 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Montastruc-la-Conseillère depuis 2013, pour 229 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	80 zones
Zones urbaines (U)	18 zones
Zones à urbaniser (AU)	7 zones
Zones agricoles (A)	7 zones
Zones naturelles (N)	48 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	MONTASTRUC-LA-CONSEILLERE
Version du	4 juillet 2023
Partition GPU	DU_31358
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_31358/e3a971fdd4a6388ec1adfdffaa3a69c4/31358_reglement_20230704.pdf

Les risques naturels et technologiques à Montastruc-la-Conseillère

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	13 juin 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire JORF n°2022-0527 du 29.04.2024. Le critère météorologique n'est pas satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour inférieure à 10 ans, le territoire communal n'a pas subi une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes n'est pas anormale.
L'arrêté sur Légifrance	
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	
Dernier événement reconnu, commencé le	
Péril de la dernière reconnaissance	

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PDU, PDM, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/montastruc-la-conseillere-31358>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Montastruc-la-Conseillère : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Plans de prévention des risques naturels approuvés
Risques couverts par ces plans
Potentiel radon
Base GASPAREX extraite le

1 plan
Mouvement de terrain
Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines
Nomenclature des zones à urbaniser

UBe, Ua, Ub, Uc, Ue
AU1, AU1a, AU1b, AU1c, AUe0, AUe1, AUe2

Situation administrative

Code INSEE
Code postal
Intercommunalité
Département
Région

31358
31380
CC des Coteaux du Girou
Haute-Garonne
Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026
Zones délimitées — 28 septembre 2026
Zones délimitées — 2 septembre 2026

80 zones
80 zones
80 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Gémil (2,1 km)
Garidech (3,4 km)
Roquesérière (3,7 km)
Gragnague (4,0 km)
Montpitol (4,7 km)
Paulhac (5,2 km)
Bazus (5,6 km)
Lapeyrouse-Fossat (6,7 km)
Saint-Marcel-Paulel (7,4 km)
Montjoire (8,1 km)
Villariès (8,7 km)
Verfeil (10,0 km)
Saint-Pierre (10,2 km)
Gauré (12,1 km)
Buzet-sur-Tarn (5,9 km)
Castelmaurou (6,2 km)
Azas (6,9 km)
Montberon (8,0 km)

20 zones
57 zones
38 zones
97 zones
27 zones
40 zones
24 zones
66 zones
44 zones
72 zones
54 zones
76 zones
33 zones
50 zones
51 zones
106 zones
87 zones
67 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/montastruc-la-conseillere-31358>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.